



**ASSURANCE SOUSCRITE PAR LE LIONS CLUB DM 103 auprès de GRAS SAVOYE 2021.2022**  
DOCUMENT NON-CONTRACTUEL établi par Pascal LOUBEYRE 06.60.49.07.13.

Nature des Contrats	Objet de la Garantie		Commentaires
<p><b>Responsabilité Civile des organisateurs</b></p> <p>Contrats Lions Club DM 103</p>	<p>Le contrat d'assurance souscrit auprès de GRAS SAVOYE couvre la <b>responsabilité civile</b> en qualité d'organisateur de tout évènement et manifestation regroupant moins de <b>1.500 participants</b> par jour</p> <p>Les dommages aux biens confiés lors d'un évènement sont assurés à concurrence de 100.000 € avec une valeur unitaire maximale de 5.000 € par objet.</p> <p>Au-delà de 1.500 participants, obligation de contacter GRAS SAVOYE.</p> <p>Garantie la responsabilité personnelle des officiels dans l'exercice de leurs fonctions.</p>	<p><b>ACQUIS</b> avec les cotisations Lions</p> <p>Début juillet Attestation d'assurance nominative envoyée par GRAS SAVOYE à chaque Club</p>	<p><b>EXCLUSIONS</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Manifestation à caractère politique, syndical ou religieux.</li><li>- Manifestation sur la voie publique sans autorisation préfectorale ou municipale.</li><li>- Manifestation comportant la pratique des sports suivants : Bobsleigh, Skeleton, Luge de compétition, Hockey sur glace, Plongée sous-marine, Spéléologie, Saut à ski, Varappe, Alpinisme, Boxe, Catch et tous sports de combat sauf le Judo, Polo à cheval, Sports aériens.</li><li>- Manifestations comportant tout type d'engins aériens y compris le modélisme ainsi que toutes installations ou matériels de navigation aérienne.</li><li>- Manifestations avec des véhicules terrestres à moteur (VTM) y compris en véhicule d'accompagnement.</li><li>- Manifestations nautiques, sauf sorties organisées par l'assuré en mer ou rivière sur des chalutiers ou bateaux de plaisance à l'exclusion de la responsabilité des propriétaires des embarcations.</li></ul>
<p><b>Protection juridique</b></p> <p>Assistance juridique vis à vis des tiers</p>	<p>Sous réserve de l'examen du dossier et d'un accord de prise en charge par L'EQUITE, il y a une assistance juridique pour les conflits « amiables » et une assistance financière pour les procédures juridiques avec une prise en charge des frais devant les juridictions compétentes tant pour l'exercice que la défense de vos droits.</p>	<p><b>ACQUIS</b> Avec les cotisations Lions</p>	<p><b>Ne couvre pas les litiges entre LIONS</b></p> <p><b>Une assistance téléphonique existe au 01.58.38.65.66 en rappelant le numéro de contrat : AC 484 268.</b></p>
<p><b>Individuel accident</b></p>	<p>Une garantie de base existe en cas de décès et invalidité permanente totale suite à un accident pour les membres du Lions et les bénévoles non-Lions de l'organisation, ainsi qu'une assistance pour l'étranger pour les membres du lions.</p>	<p><b>ACQUIS</b> Avec les cotisations Lions</p>	<p><b>Ne couvre pas les participants à une manifestation.</b></p>
<p><b>Assurances Complémentaires Temporaires</b></p>	<p>Il y a une possibilité de souscrire sur demande des garanties complémentaires pour les risques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Annulation d'évènement.</b></li><li>- <b>Dommages aux biens confiés</b> pour ayant une valeur unitaire de plus de 5.000 € et une valeur d'ensemble supérieure à 100.000 €.</li><li>- <b>Garantie complémentaire</b> pour les dommages aux biens confiés (incendie, vol, intempéries).</li><li>- <b>Assurance individuelle</b> pour tous les participants.</li></ul>	<p><b>NON ACQUIS</b> Souscription à faire auprès du Courtier</p>	<p>Contactez le siège de Gras Savoye minimum <b>45 jours</b> avant et aucune garantie ne sera accordée à moins de <b>15 jours</b> avant le début de la manifestation.</p> <p><b>Pour plus d'informations ou demandes de garanties contacter Gras Savoye :</b> Mail : <a href="mailto:lions.club@grassavoye.com">lions.club@grassavoye.com</a> – Tél + 33 (0) 9 72 72 01 31</p>